

AFFAIRE N° 8. - Demande de subvention présentée par le Syndicat de la Police Municipale.

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Par sa lettre en date du 21 Mars 1967, M. le Président du syndicat départemental de la Police Municipale m'a adressé une demande visant à obtenir une subvention de l'ordre de 75 000 de Frs CRA pour l'aider à faire face aux dépenses de son syndicat en ce qui concerne les oeuvres sociales qu'il a organisées au profit des agents communaux de la force publique du département.

Il s'agit en quelque sorte d'une mutuelle qui a été organisée au profit des agents de la police en service dans toutes les communes du département (aide aux malades aux veuves et orphelins, etc....)

.../...

Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet.

M. EVAN. - Je suis opposé à ce que nous accordions une subvention à un syndicat. Nous pouvons accorder une augmentation au personnel s'il se trouve insuffisamment payé.

M. REYDELLET. - Vous avez entendu les observations du collègue EVAN, êtes-vous d'avis d'accorder une subvention ou pas ?

M. MONDON. - Moi, je suis d'accord.

Mise aux voix la proposition est rejetée à la majorité.